

ANIMAUX EN DETRESSE



Lieu dit
LE TICHE
68920/Wettolsheim

Association reconnue
d'intérêt général
par décret du 24.02.1997
Tél: 03 89 24
www.animaux-



L'association "Animaux en Détresse " a pour objectif de sauver, soigner et si possible replacer des animaux maltraités ou abandonnés sur la Région de Colmar.

Les chats que nous recueillons nécessitent souvent des soins vétérinaires (stérilisation, identification obligatoire pour toute cession privée ou associative, médicaments, opérations vaccins, etc...).

Après une période d'adaptation et de resocialisation, ils sont placés dans la mesure du possible au sein de bons foyers, où nous effectuons un suivi après l'adoption.

Cependant tous ne peuvent être adoptés du fait de leur âge, état de santé ou caractère.

Aucun animal n'étant euthanasié, sauf lorsqu' il s'agit d'abrèger ses souffrances, ils sont tous soignés et nourris sans discrimination.

Notre action s'inscrit particulièrement dans la lutte contre la prolifération des chats, principale cause de l'euthanasie.

Afin de lutter contre ces actes injustes et intolérables, nous agissons concrètement en ayant systématiquement recours à la stérilisation des chats sociables et errants, ces derniers étant remis sur leur lieu de vie.

L'association "Animaux en Détresse" présidée par Madame Hélène Jundt, n'est constituée que de membres bénévoles et ne reçoit aucune subvention.

Son action a déjà permis de sauver de l'euthanasie de très nombreux animaux, mais ne pourra continuer sans votre aide pour faire face aux diverses sollicitations telles que les abandons, malheureusement toujours plus nombreux



Si vous souhaitez vous aussi nous aider, vous pouvez agir concrètement en adoptant un animal, en parrainant un chat ou en l'accueillant dans l'attente de son placement.

Vos dons nous permettent de soigner et nourrir nos protégés au Refuge du Tichele.

Merci pour votre aide si précieuse

!.....

BULLETIN D'ADHESION

Nom :
Adresse :
.....
Téléphone :
E-mail :



Declare soutenir l'action de l'association « Animaux en Détresse » en tant que :

MEMBRE ACTIF (23 Euros et +) montant : €.

MEMBRE BIENFAITEUR (40 Euros et +) montant : €

Règlement par : chèque Espèces

(Un reçu fiscal vous sera transmis lors de la déclaration d'impôts.)

Fait à le Signature :